



Nice, le 27 janvier 2004

Communiqué de presse

« NICERESHOTELS » EN SERVICE À L'OTCN DE BRUXELLES

NiceReshôtels, la centrale de réservations hôtelières de dernière minute, **créée par l'Office du Tourisme et des Congrès de Nice** il y a deux ans, devient une **référence en matière d'hébergement (plus de 31 000 réservations depuis sa création)** en apportant une solution simple et efficace à toutes les villes, entreprises et structures confrontées à des problèmes de **disponibilité hôtelière de dernière minute**.

Membre de l'European Cities Tourism -association regroupant les Offices de Tourisme des grandes villes européennes- l'OTC de Nice a pu approcher ses homologues comme Londres, Copenhague, Vienne, Berlin, Stockholm, Glasgow, Dublin, Barcelone, Lisbonne, Göteborg.

Ces villes ont été **vivement intéressées, et notamment Paris, par le système NiceReshôtels** mais c'est **Bruxelles qui, la première, vient d'acquérir cette nouvelle technologie dans son intégralité** en y intégrant la **gestion informatisée de la documentation, un intranet en temps réel, une assistance commerciale et logistique, la formation et le support technique à ce logiciel.**

BruRES sera donc accessible dès le printemps 2004 dans les quatre bureaux d'accueil de l'Office du Tourisme de Bruxelles.

Ce partenariat préfigure de futures coopérations entre d'autres grandes villes touristiques européennes.

- :- :-

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette information et de l'écho que vous lui donnerez.

Pour une démonstration de ce service, nous contacter :

Julie CHABER

Office du Tourisme et des Congrès de Nice

Chargée de Communication commerciale et économique

Tel : 04 92 14 46 16

Fax : 04 92 14 46 19

julie.chaber@nicetourisme.com

<http://www.nicetourisme.com>

Grand Public : 0 892 707 407 (0,34€/min)

André VRYDAGH

Brussels International

Directeur Général

Tel : (00) 32 2 548 04 70

a.vrydagh@brusselsinternational.be

<http://www.brusselsinternational.be>

FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE DE RÉSERVATION HÔTELIÈRE

- **Les réservations sont faites le jour même** dans les bureaux d'accueil des Offices du tourisme,
- 7/7 jour, 12/12 mois,
- 24h/24 puisque pendant les heures de fermeture des bureaux d'accueil, un visiteur se rendant dans un hôtel adhérent complet pourra être renvoyé vers un autre hôtel adhérent.

AVANTAGES TOURISTES

- Une offre d'hébergement mutualisée et plus riche.
- Une garantie implicite de sérieux et de qualité car les Offices du Tourisme ne proposent à la vente que des hôtels classés.
- Un niveau de service égal dans toutes les communes européennes adhérentes.

AVANTAGES HÔTELIERS

- Les disponibilités sont affichées en **temps réel**, chez l'ensemble des adhérents permettant une meilleure visibilité de leur établissement,
- **Actualisées en direct** par les professionnels,
- Avec **visualisation instantanée** de leur situation (état des réservations, facturation, statistiques, etc.)

AVANTAGES OFFICES DU TOURISME ET COMMUNE

- Outil de travail répondant parfaitement aux attentes du personnel (créé par eux et pour eux),
- Partage de l'information,
- Source d'autofinancement,
- Visibilité par chaque adhérent permettant d'héberger les touristes même en période de forte influence.